

Réf. JFF/AN/ani

Crassier, le 21 avril 2026

Concerne : Planning des examens de certificat (en complément de la circulaire transmise en mars 2026)

Madame, Monsieur,

Dès le lundi 1^{er} juin, votre enfant aborde la dernière étape de sa scolarité obligatoire.

Ces examens lui permettront de montrer le degré de maîtrise des savoirs étudiés durant son cursus et prouver ainsi qu'il est prêt à entamer une nouvelle étape de sa formation.

Examens écrits :

Le calendrier des épreuves est le suivant :

• Lundi 1 ^{er} juin	FRA	écrit	07h45 – 12h05
• Mardi 2 juin	ALL	écrit	07h45 – 12h05
• Mercredi 3 juin	MAT	écrit	07h45 – 12h05
• Jeudi 4 juin	ANG	écrit	07h45 – 12h05
• Vendredi 5 juin	OCOM* et OS	écrit	07h45 – 12h05
	*OCOM TMA	examen pratique les 5 et 10 juin	

La durée des examens écrits peut varier d'une branche à l'autre. Dès lors, les élèves sont libéré.e.s quand leur épreuve est terminée. Dès leur libération, **les élèves sont placé.e.s sous votre responsabilité et doivent quitter rapidement le périmètre scolaire afin de ne pas déranger les autres élèves.**

Les **examens oraux** auront lieu :

- du lundi 8 juin au mardi 16 juin

Selon horaire et ordre de passage remis par la.le maître.sse de branche. Il est attendu que les élèves soient présents 10 minutes avant l'heure de passage devant la salle d'examen.

./.

Organisation des derniers jours de l'année scolaire

Repas

En raison des examens, le restaurant scolaire ne planifiera plus de repas pour les 11S à partir du 1^{er} juin. Dès lors, si votre enfant souhaite manger au restaurant scolaire, une réservation de repas deux jours à l'avance est nécessaire.

Planning des jours suivant les examens

- Vendredi 19 juin Nettoyage et rangement de la salle de classe, reddition du matériel.
- Lundi 22 juin Répétition pour les promotions
- Mercredi 24 juin (matin) Répétition pour les promotions

Les horaires précis seront transmis par le maître de classe.

La présence des élèves à ces activités est **obligatoire**.

De plus les élèves qui ne sont pas en examen seront convoqué.e.s pour différentes tâches scolaires (annonce des résultats d'examens, reddition du matériel auprès de M. Olivier Linder, dépositaire scolaire, toute autre activité de classe, ...) jusqu'au 25 juin ; là aussi, la présence de tous les élèves est **obligatoire**.

Cérémonie des promotions

S'agissant de la cérémonie de remise des certificats, celle-ci se tiendra le mercredi 24 juin à la salle communale de Chésereux. En raison des contraintes de capacité de la salle, nous sommes amenés, dès cette année, à **organiser l'événement en deux sessions distinctes**.


Ainsi, une première cérémonie, réunissant les classes 11VG/2 et 11VP/2, aura lieu à 14h30. Une seconde cérémonie, destinée aux classes 11VG/1, 11VP/1 et 11VP/3, se déroulera à 17h30.

Des informations complémentaires vous parviendront en temps utile.

Nous espérons que ce moment important de la vie scolaire de votre enfant sera couronné de succès et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le doyen :

Alexandre NICOD

Le directeur :

Jean-Frédéric FAVRE

Copie à :

- Tous les maîtres intervenant en 11^{ème} année
- M. Olivier Linder, responsable fournitures scolaires